



Inscriptions à l'école de GENILLE pour la rentrée 2024

Sont concernés les enfants nés en 2022 entrant en TPS, les enfants nés en 2021 entrant en PS,
et les nouveaux arrivants.

Les inscriptions des enfants qui fréquenteront l'école à la rentrée prochaine
se font de manière dématérialisée du 2 avril au 5 mai 2024.

Les familles doivent contacter la mairie ou consulter le site de leur commune de résidence.

Céré-la-Ronde : viescolaire@cere-la-ronde.fr 02 47 94 23 61

Genillé : mairie@genille.fr 02 47 59 50 21

Le Liège : mairie@le-liege.com 02 47 59 74 38

Les familles n'ayant pas les outils ou accès à internet peuvent se rendre directement à la mairie de leur commune de résidence.

Vous devrez vous munir de :

- votre livret de famille,**
- du carnet de santé (vaccinations à jour) de votre enfant,**
- et éventuellement du certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée par votre enfant.**
- En cas de séparation, il sera demandé l'ordonnance de justice concernant l'autorité parentale.**

Votre enfant va entrer en Toute Petite Section ou en Petite Section :

Afin que ce passage se fasse dans de bonnes conditions, nous vous proposons

- une réunion d'information et la visite des locaux : **vendredi 7 juin 2024 à 18h00.**
- une matinée ateliers/découverte de l'école pour vos enfants le :
samedi 22 juin 2024, soit de 9h00 à 10h20, soit de 10h30 à 11h50.

La demi-matinée découverte de l'école du 22 juin, sera suivie d'une information réalisée par l'association de cantine.

Pour les nouveaux arrivants :

Une visite découverte de l'école sera organisée fin juin / début juillet.